

OBJET DU MARCHÉ :
PRESTATION DE SERVICE POUR L'ORGANISATION
DE CINQ VOYAGES SCOLAIRES EN 2020

ANNEXE 2

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES
LOT N°02 : VOYAGE SCOLAIRE A FRIBOURG-EN-BRISGAU

Procédure de consultation utilisée : *procédure adaptée, en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics (Ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015)*

Représentant du pouvoir adjudicateur :
Mme Claire BELDON, Principale du collège
Comptable assignataire des dépenses relatives au marché :
Mme Solange KPAKPO, agent comptable

MARCHÉ N°2019-01

Le présent document comporte 3 pages numérotées de 1 à 3

CONTENU PARTICULIER DE LA PRESTATION POUR LE LOT N°02

1. Effectif du voyage scolaire à Fribourg-en-Brisgau (Allemagne) :

L'effectif de ce voyage scolaire comprend 23 participants, à savoir :

- 20 élèves de 4^{ème} et 3^{ème}
- et 3 adultes « accompagnateurs ».

2. Le transport :

Le transport comprend le transport en train aller et retour du collège Eugénie Cotton - 2, rue de Rethondes 95100 Argenteuil – à Fribourg-en-Brisgau (Allemagne), le transfert sur le lieu d'hébergement, les transferts entre le lieu d'hébergement et les lieux visités.

Les déplacements et excursions sur place se font en transports en commun et sont compris dans l'offre.

Le départ du train est prévu depuis la gare du Val d'Argenteuil le 04/05/2020 en début de matinée. Le départ en train de Fribourg-en-Brisgau (Allemagne) est prévu le 08/05/2020 en début d'après-midi.

Pour information, le transport des élèves du lieu de leur domicile à la Gare du Val d'Argenteuil, et vice versa, est pris en charge par les familles.

3. L'hébergement et les repas :

Séjour pour 20 élèves et 3 accompagnateurs **en pension complète**, à l'auberge de jeunesse de Fribourg-en-Brisgau ou à l'hôtel, pour cinq jours et quatre nuits.

L'hébergement doit être compatible pour l'accueil de mineurs.

Dans la prestation d'hébergement, il y aura lieu de prévoir des hébergements séparés pour filles et pour garçons.

Les petits déjeuners, déjeuners au restaurant ou à l'hébergement ou sous forme de panier repas et dîners sont compris dans la prestation.

4. Visites et activités comprises dans la prestation :

- Visite du centre-ville historique de Fribourg
- Visite guidée en français du « Quartier Vauban » et de l'Héliotrope
- Visite guidée en français du stade de football autosuffisant en énergie et de la centrale hydraulique « Sandfangweg »
- Circuit guidé en français de 2 heures au centre-ville de Fribourg sur le thème de l'économie sociale et solidaire
- Visite du marché

- Visite du parc animalier de Mundenhof
- Randonnée en Forêt Noire près de Schauinsland

Tous les frais inhérents (droits d'entrée, visite guidée en français, etc.) aux visites, activités détaillés ci-dessus et aux transports pour se rendre sur les lieux visités ou pour effectuer les excursions, sont compris dans le prix de l'offre.

6. Assurance :

L'assurance annulation, pour cas de force majeure, interdiction des voyages scolaires prescrite par le Rectorat de l'Académie de Versailles ou toute autre autorité administrative doit être incluse dans l'offre.

L'assurance annulation doit également couvrir, à minima, les critères suivants :

- Raison de santé de l'élève interdisant la participation au voyage, justifiée par un certificat médical ;
- Décès dans la famille de l'élève ;
- Déménagement entraînant un changement d'établissement.

Une assurance assistance, voyage et rapatriement sera incluse dans l'offre.